

# ATTITUDE

12 avenue Augustin Malroux  
81500 Lavaur

danseattitudelavaur@gmail.com  
06.45.47.40.23



## MODERN JAZZ PILATES HANDIDANSE

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Age : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel domicile : ..... Portable : .....

E-mail : .....

Problèmes de santé particuliers :

Personne à prévenir en cas de nécessité : .....

Tél : .....

J'autorise « Attitude » à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident

Date : ..... Signature : .....

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné : .....

Tél : .....

père  mère  tuteur légal

L'autorise à pratiquer le modern jazz et j'autorise également « Attitude » à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

Signature



## INFOS PRATIQUES

**Chèques collégiens, chèques vacances, coupons sport, pass'port acceptés.**

### MERCREDI ENFANTS

4-6 ans	45 mn	187 €
6-8 ans		
8-10 ans	1 h	240 €

### JEUDI

10-12 ans	1 h	240 €
-----------	-----	-------

### VENDREDI

13-18 ans	1 h15	270 €
-----------	-------	-------

### ADULTES

Pilates & Danse	255 €
-----------------	-------

- Pièce à joindre au règlement : certificat médical d'aptitude à la pratique choisie
- Les costumes et l'entrée du spectacle de fin d'année sont payants.
- Attitude suit le calendrier scolaire.

Lu et approuvé

Date et signature

### Rejoignez l'aventure ATTITUDE

#### +

**Adhésion pour tous : 15 €**

*incompressible*

**2ème cours d'essai (éveil 4-6 ans) :**

**5 € déduit si inscription**

#### **Cours à l'unité :**

- 10 € enfant
- 15 € adulte

La cotisation est payable en totalité le jour de l'inscription.

**Ordre des chèques : Attitude**

#### **Possibilités de paiement :**

- 1 fois
- 3 fois (*encaissement en oct, jan, avril*)
- 10 fois (*chèques datés du jour de l'inscription*)

**Réduction de 10% pour le 2ème élève de la même famille.**

Après inscription, l'année commencée n'est pas remboursable, sauf cas de force majeure à l'appréciation du bureau (déménagement, intervention chirurgicale sur justificatif).

Remboursement des cours non dispensés en cas de fermeture momentanée due à un virus.

Interruption pour cause médicale sur justificatif (date du certificat médical faisant foi).